



# **COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2020**

**à 20h**

**Mairie de RIVOLET**

69640

**Présents :** Gilles AUTHIER, Béatrice BOUGAIN, Charles-Alexandre ORTONNE, Julien FELLOTT, Sylviane AULAS, Catherine BARRIERE, Karine BOUDOT, Françoise BRANCIARD, Dominique BRESSOLLE, Catherine BUTET, Jean-Pierre GIRAUD, Marjorie GRIERE-FURTAK, Jean HEIM, Priscille DU MANOIR, David THOMASSET

**Secrétaire de séance :** Priscille DU MANOIR

Monsieur le maire remercie les participants de leur présence et ouvre la séance.

Le compte rendu du Conseil municipal du 12 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

## **1. Décision modificative n°02 – Paiement du fond régional d'urgence aux micro entreprises et associations**

La commune doit verser la somme de 2 895 € à la C.A.V.B.S. correspondant au fond régional d'urgence attribué aux micro entreprises et associations. Ce fond se répartit entre 2 509€ et 386€ sur 2 lignes budgétaires. Le montant global a été calculé sur la base de 5€ par habitant.

N'ayant pas budgétisé ces dépenses sur 2020, il convient de prendre une décision modificative pour procéder au paiement de ce fond.

Après délibération, le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette décision modificative.

## **2. Délibération - Désaffectation d'une partie d'un chemin rural – Ouverture d'une enquête publique préalable à l'aliénation partielle d'un chemin rural et à la création d'un nouveau tracé – Modification de l'assiette du chemin rural**

Suite à l'accord sur la vente à Madame Virginie BRENON d'une parcelle d'environ 4 m<sup>2</sup> sur le chemin rural n°31 voté lors du dernier conseil municipal, il est nécessaire d'ouvrir une enquête publique afin de procéder à l'aliénation partielle de ce chemin rural et donc à la modification de son assiette avant vente de cette partie de terrain.

*Il est proposé que Monsieur Bernard CANDAS soit désigné pour être le commissaire enquêteur dudit dossier, ayant l'expérience sur ce type de dossier.*

*L'enquête aura lieu du 11 au 26 décembre 2020, avec trois permanences fixées aux heures d'ouverture au public.*

*Suite à l'enquête, le commissaire enquêteur dispose d'un mois pour remettre son rapport. En l'absence de remarques particulières, la mairie pourra désaffecter cette parcelle et la vendre au prix de 60 €/m<sup>2</sup> (parcelle en zone U constructible).*

*Le Conseil municipal approuve à l'unanimité cette procédure.*

### **3. Indemnisation des congés non pris par des fonctionnaires pour certaines situations particulières**

*Monsieur Claude DUCHARNE, cantonnier communal, est en arrêt maladie depuis le mois de mars 2020. Son arrêt est prolongé jusqu'à la fin de l'année 2020.*

*Partant en retraite au 1<sup>er</sup> janvier 2021, Monsieur DUCHARNE n'aura pu solder la totalité de ses congés annuels.*

*C'est pourquoi, il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur une indemnisation compensatrice pour congés non pris de 37.5 jours à verser sur le mois de janvier 2021.*

*Après délibération, le Conseil municipal vote à l'unanimité cette proposition.*

### **4. Auberge de Rivolet - Gratuité du loyer commercial dans le cadre de la Covid 19**

*Suite au point fait sur ce sujet lors du conseil précédent et afin de prendre en compte cette gratuité sur le budget 2020, le conseil municipal est appelé à se prononcer sur la non facturation du loyer commercial de l'auberge pour les mois de novembre et de décembre 2020.*

*Après délibération, le Conseil municipal vote à l'unanimité cette proposition.*

### **5. Rapports sur le Prix et la Qualité des Services (SPOS) : rapport eau, assainissement (collectif et non collectif) et bilan du service déchets**

*Afin d'éviter le gaspillage de papier, ces documents ont été transmis aux membres de Conseil municipal par mail lors de l'envoi de la convocation à la séance du 10 décembre.*

*Ces documents se trouvent également, sur le site internet de Rivolet, ainsi que sur celui de l'Agglo.*

*Aucune remarque particulière n'est apportée sur ces rapports.*

### **6. Régime indemnitaire pour la filière « technique » et la filière « animation »**

*Un courrier va être envoyé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour saisir le Comité Technique du projet de la commune quant à la mise en place d'un régime indemnitaire pour la filaire « technique » et la filière « animation ». Il s'agit du versement d'une indemnité mensuelle, l'IFSE.*

*Ces indemnités concernent Monsieur Alain SANGOUARD, Madame Corinne DESIGAUX, Madame Véronique PEYRACHE, Madame Christelle COHARD et Madame Chrystelle COMBES.*

*Le Conseil municipal valide ce projet.*

## 7. Informations et questions diverses

### 7.1 Commission Personnel

- Monsieur Claude DUCHARNE, cantonnier communal, part en retraite le 1<sup>er</sup> janvier 2021. La commission « gestion du personnel » s'oriente vers l'embauche d'un autre cantonnier à temps partiel. La commune de Montmelas-Saint-Sorlin étant dans la même configuration, la commune de Rivolet pourrait éventuellement envisager une mutualisation de personnel. N'ayant à ce jour aucun candidat, il convient désormais d'engager des recherches pour embaucher une personne en C.D.D.

### 7.2 Commission Ecole

Un courrier de l'inspecteur académique a été adressé à la commune actant les mesures d'assouplissement du protocole sanitaire mises en place au sein de l'école.

Une rencontre a eu lieu avec les délégués de parents d'élèves pour discuter de la semaine des 4.5 jours. Les parents et la mairie devront se positionner courant mars, date du prochain Conseil d'école.

- L'intervenante de la N.A.P. "Brésil" s'interroge sur le port du masque qui remet en cause l'objectif de l'activité qui porte sur l'apprentissage de la langue. La N.A.P sera donc dispensée en extérieur ou dans une salle avec une activité physique autour du Brésil.

- Sylviane AULAS et Julien FELLOTT demandent la participation d'autres conseillers aux échanges des réunions de la commission "Ecole". En effet, il serait opportun que d'autres conseillers intègrent cette commission afin de pouvoir assurer toute l'activité incombant à cette commission et d'avoir aussi des personnes qui ne sont pas parents d'élèves.

### 7.3 Commission Bâtiments et terrains communaux

Ecole. La commune dispose d'un autre devis pour la pose d'une structure abritant le bac à sable de la cour de l'école. Ce devis est proche de celui de Monsieur Nicolas GOBET. La commande doit être passée rapidement pour des travaux au printemps.

Salle des fêtes. La commune de Rivolet a obtenu la DETR 2020 pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle des fêtes. La mairie est en attente de devis. Ces travaux sont prévus pour le printemps 2021.

Maison Gimaret. Monsieur Nicolas GOBET est intervenu gracieusement pour réparer une fuite située sur la toiture d'un logement communal.

Auberge. Les travaux de mise en accessibilité ont commencé, l'ouverture dans le mur aura lieu entre le 12 janvier et fin février 2021.

Place de la bascule. La municipalité a été interpellée par des riverains à cette place pour des feuilles qui tombent sur leur terrain, les branches ayant beaucoup grandi. La commission « Environnement » va étudier la situation. Il semble qu'élaguer les arbres une année sur deux, un arbre sur deux, serait un bon compromis pour garder de l'ombre l'été.

Phyto Cimetière. En 2022, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite dans les cimetières. Une formation sera proposée par le S.M.R.B. au printemps 2021 pour accompagner la commune dans cette transition.

### 7.4 Commission Finances

Une réunion est prévue le 7 janvier à 18h pour préparer les Restes à Réaliser (dépenses et recettes d'investissement déjà engagées et restant à réaliser avant le vote du budget prévisionnel 2021) qui doivent être transmis à la Perception avant mi-janvier

Une réunion de la commission Finances, élargie à tous les conseillers qui le souhaitent, est fixée le lundi 25 Janvier, de 19h à 21h, afin de présenter la structuration du budget municipal et les chiffres des années précédentes en fonctionnement et investissement.

D'autres réunions auront lieu pour valider le compte administratif 2020 et pour préparer le budget prévisionnel qui sera voté lors de la séance du Conseil municipal de mars 2021.

### 7.5 Commission Urbanisme

*Comme pour toute vente en zone U, une DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) pour la maison de Madame Virginie BRENON a été transmise à la mairie. La commune ne souhaite pas préempter. En cas de préemption, il convient de préciser que la commune doit démontrer que cette préemption entre dans le cadre d'un projet déjà réfléchi au sein de la municipalité en mettant en évidence les intérêts pour la commune.*

### 7.6 Commission Environnement

*Fleurissement. Il est envisagé une réunion courant janvier pour les demandes de subventions concernant la pose de bacs en pleine terre.*

*Panneau informations vie économique. Le 14 janvier, la commune aura les informations sur les artisans qui souhaitent apparaître sur le panneau publicitaire de Rivolet. Cette démarche est cohérente avec les règles de publicité applicables au plan intercommunal.*

*Géoparc. Monsieur Gilles AUTHIER se propose pour être le représentant de la commune au niveau du Géoparc Beaujolais. Cette proposition est acceptée. L'intégration de Rivolet en sein du Géoparc ouvrira des perspectives au niveau des sentiers à baliser.*

### 7.7 Commission Communication - Culture

*Départ en retraite de Claude DUCHARNE. La municipalité souhaite faire un pot pour le départ de son employé municipal. Au vu de la situation sanitaire, la façon d'organiser ce départ est posée. Gilles AUTHIER se rapprochera de Claude DUCHARNE pour connaître ses souhaits. David THOMASSET et Françoise BRANCIARD géreront l'organisation de l'évènement.*

*Hippotoufer. La subvention 2020 de 2 500 € de l'Agglo pour le Petit Festival des Dindes Folles a été annulée suite à l'annulation du festival pour cause de crise sanitaire. La commission souhaite solliciter un montant plus important auprès de l'Agglo pour l'édition de cette année. Courant janvier 2021, il est prévu de rencontrer Madame Béatrice BERTHOUX avec l'association HIPPOTOUFER afin d'échanger sur ce sujet.*

*Vœux. La situation sanitaire ne permet pas d'organiser les vœux de la municipalité. Une réunion publique sera organisée lorsque les conditions sanitaires le permettront afin de faire un point sur les premiers mois de la nouvelle équipe et de présenter les projets des 5 prochaines années.*

*Démocratie participative. Suite à diverses remarques, il a été émis le souhait d'élargir le nombre de personnes participant au Comité Consultatif "Démocratie Participative" en passant de 10 à 15 membres. Monsieur DENIZON a fait part de son intérêt pour intégrer ce Comité.*

*Le Rivolien. La commission commence à travailler sur la parution du « Rivolien » qui est prévue courant avril 2021. David THOMASSET, responsable, mène ce dossier avec Jean-Pierre GIRAUD, co-responsable.*

*Chaque commission présentera les projets de la commune dans cette édition 2021. Les associations du village sont invitées à transmettre d'ici fin janvier un article sur les projets réalisés et à venir.*

*Diverses questions se posent : intégration d'informations relatives à l'Agglo, contenu de la rubrique « vie économique », rédaction d'écrits entre anciens du village et enfants (projet mené par Ariane CASSIOT).*

### 7.8 Commission Voirie

*Travaux voirie. La commune souhaite adhérer à l'accord cadre à bon de commandes avec un unique prestataire en matière de voirie mis en place par la mairie de Saint-Etienne des Ouilères et regroupant 6 communes. Ce groupement permettra notamment une simplification des démarches et une réduction des coûts. Une réunion sera organisée pour identifier les besoins de chaque commune et les possibilités de mutualisation.*

*Fibre. Les travaux de terrassement liés à l'installation de la fibre optique ont commencé entre les lieudits de "La Grange Forgeon" et de "La Croix de Fer". Ils permettront de réaliser la connexion de l'amenée de la fibre entre Cogny et l'armoire située à l'entrée est de Rivolet.*

### 7.9 CCAS

*Malgré la situation sanitaire, il est décidé de maintenir la distribution des colis de Noël auprès des personnes âgées de Rivolet (33 bénéficiaires). La distribution sera restreinte : elle se fera sans enfants et sans entrer dans les maisons. Il a été choisi des produits locaux : chocolat, miel, tisane ou crémant. La distribution des colis sera le 19 décembre.*

*Madame Ariane CASSIOT a proposé de faire un projet intergénérationnel d'écrit avec les anciens et les enfants sur la vie à Rivolet il y a 50 ans.*

### 7.10 Commission auberge

*Suite à la sollicitation de Monsieur Alain BRUNETON, aubergiste, concernant un changement de statut du titulaire du bail de l'auberge, la commune est en contact avec les juristes du Centre de Gestion (CDG) pour voir s'il est possible de donner une suite favorable à cette demande. En effet, actuellement en nom propre, il souhaite passer en société (statut à définir) afin de pouvoir faire valoir ses droits à la retraite en restant gérant de cette société, sa femme restant salariée. Le CDG conseille à la commune de s'appuyer sur un notaire ou avocat pour finaliser ce nouveau bail qui intégrerait la proposition de Monsieur BRUNETON d'augmentation du montant de la caution qui est de 2 000 € à ce jour.*

### 7.11 Agglo

*Les représentants de l'Agglo ont été désignés pour le SCOT Beaujolais. Il s'agit de Ghislain de LONGEVIALLE, maire de Gleizé, d'Alexandre PORTIER, adjoint au maire de Villefranche, de Nathalie PETROZZI-BEDANIAN, maire de Saint Julien et de Gilles AUTHIER.*

### 7.12 Divers

*Recensement. En raison de la crise sanitaire, le recensement de la population prévu cette année 2021 ne pourra avoir lieu. Il est reporté en 2022.*

*Ramassage des poubelles. Une demande est remontée à la mairie concernant la dépose des poubelles de riverains du lieudit « Le Moulin » lors du ramassage. Afin de répondre à cette demande, la mairie proposera aux riverains concernés un moment d'échanges pour discuter de la situation et trouver une solution.*

*Agenda. Dates des prochains Conseils municipaux :*

- Jeudi 21 Janvier à 20h
- Lundi 22 février à 20h
- Jeudi 18 Mars à 20h
- Lundi 26 Avril à 20h30
- Jeudi 20 Mai à 20h30
- Lundi 7 Juin à 20h30
- Jeudi 22 Juillet 20h30
- Jeudi 16 Septembre à 20h30
- Jeudi 14 Octobre à 20h30
- Jeudi 18 Novembre à 20h
- Jeudi 16 Décembre à 20h

*Un agenda partagé permettra d'avoir connaissance des dates des Conseils municipaux et des réunions de commissions.*

*Il est également envisagé la mise en place d'un agenda sur la disponibilité des salles communales. Il sera consultable sur le site de Rivolet.*

*Campagne de dépistage Covid 19. Une campagne régionale de dépistage est mise en place par la Région avant les fêtes de Noël. Pendant 3 jours, les 18, 19 et 20 décembre 2020, il est donc possible de faire test Covid à Gleizé.*

*Le maire de Gleizé a sollicité les communes du canton pour demander des aides matérielles et humaines. La commune de Rivolet a donc contacté les personnes compétentes pour les informer de cette opération. A ce jour, deux personnes se sont manifestées et se rendront disponibles.*

*Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône. Monsieur Jean HEIM présente cette structure qui est au service de tous les acteurs locaux (particuliers et collectivités) pour accompagner des projets de rénovation de bâtiments (diagnostic, subvention, mise aux normes...).  
Il conviendra de communiquer sur cette structure dans la lettre d'informations mensuelle de Rivolet.*

### **8. Questions diverses**

*Pas de question particulière.*

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.***